



ECHOS de POUVEYIEN

N° 5 - JANVIER 1988



Le 14 novembre, M. Ambroise GUELLEC,
secrétaire d'État à la Mer, inaugure la salle polyvalente.



ÉDITORIAL

Les adjoints au maire, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de présenter à chacun d'entre vous, à vos familles tous nos vœux de bonheur pour l'année 1988.

Je souhaite que, durant cette année, les demandeurs d'emploi de la commune trouvent un travail à leur convenance.

Je souhaite que 1988 soit pour PLOUVIEN une année de progrès sur les plans agricole, commercial et artisanal qui restent les principales activités créatrices d'emploi dans notre commune.

Je me permettrais de m'étendre plus longuement cette année sur le commerce de PLOUVIEN. J'entends souvent des plaintes concernant la possibilité de s'approvisionner dans les commerces de PLOUVIEN.

Il est certain que, depuis 20 ans, le nombre de commerces, cafés, épiceries a considérablement diminué dans notre commune. C'est d'ailleurs une règle générale pour tous les bourgs proches d'une très grosse agglomération : Bourg-Blanc, Le Drennec... n'échappent pas à cette règle.

Et, une nouvelle fois, les mêmes personnes exigeantes se lamentent : Que fait la commune?

Comme vous vous en doutez, la municipalité ne reste pas indifférente au développement commercial de PLOUVIEN, qui est un élément important de l'activité économique et de l'animation de la commune. En créant des écoles neuves, une salle polyvalente, une Z.A.C. d'habitation, en favorisant des lotissements privés, nous favorisons l'arrivée de populations nouvelles, qui apportent du sang neuf mais qui sont aussi des consommateurs.

Alors, je dis aux commerçants : à vous de jouer ! Favorisez l'expansion de PLOUVIEN en attirant les clients.

Et je lance surtout un appel à la population : à PLOUVIEN, vous bénéficiez de services de santé, commerciaux et artisanaux variés. Profitez-en et vous vous apercevrez qu'ils ne sont pas plus chers qu'ailleurs et qu'ils vous donneront, parce qu'ils sont plus proches et plus disponibles, une qualité de service sans égal.

Le moment n'est pas éloigné, à mon avis, où la courbe – descendante jusqu'à présent – s'apprête à remonter et où de nouveaux commerces et de nouvelles activités verront le jour : l'installation de deux artisans locaux à Kerprigent, le transfert du salon de coiffure, la création d'un hôtel-restaurant en sont les signes annonciateurs.

*A toutes et à tous,
Bonne et heureuse année 1988.*

Bloavez mad.

Le maire,
Jean-Louis LE GUEN.

1987 : UNE ANNÉE A PLOUVIEN

LES ÉVÉNEMENTS

20 janvier

Réunie à Brest, la Commission communale d'aménagement de PLOUVIEN propose deux périmètres : 800 ha de remembrement au nord ; 2 000 ha d'échanges amiables au sud et à l'ouest.

18 mars

Le conseil municipal décide le raccordement du captage de PLOUVIEN au Syndicat du Bas-Léon.

19 mai

La réunion de la Commission communale à la mairie de PLOUVIEN est troublée par une manifestation d'agriculteurs opposés au remembrement.

13 septembre

Les nouveaux locaux de l'école Saint-Jaoua, construits en partie grâce au bénévolat, sont inaugurés par M. BÉGOC, ancien directeur de l'École.

2 octobre

Le conseil municipal décide la création d'une bibliothèque à la salle polyvalente.

14 novembre

M. Ambroise GUELLEC, secrétaire d'État à la Mer, inaugure l'école publique et la salle polyvalente.

LES RÉALISATIONS

1987 n'a pas failli à la règle. Commune dynamique, active, parfois turbulente, PLOUVIEN a de nouveau beaucoup fait pour ses habitants tout au long de l'année. Qu'on en juge :

LES ÉCOLES

Dans les esprits depuis plusieurs années, les constructions neuves ont commencé à sortir de terre en 1986. L'année 1987 a vu le couronnement des efforts de tous : parents d'élèves, directions des écoles, enseignants, conseillers municipaux, bénévoles, ouvriers communaux... Tout le monde a accueilli avec soulagement et fierté la possibilité offerte aux jeunes de PLOUVIEN d'être éduqués dans des conditions exemplaires.

Première à ouvrir ses portes dès la rentrée de septembre, l'école de Saint-Jaoua s'est regroupée dans des locaux modernes et spacieux : quatre classes maternelles, deux classes primaires, une cantine... Qui aurait jugé cela possible en 1985 ?

Il a fallu une direction et une équipe d'enseignants et de parents d'élèves décidés, appuyés par la mairie et le Conseil général pour que le "miracle" se produise : commencés le 1^{er} juin 1986, les travaux se sont achevés en septembre 1987. L'inauguration en



La foule des invités à l'inauguration de l'école publique.

grande pompe du 13 septembre a permis aux Plouviennois d'apprécier les nouvelles conditions d'enseignement pour les enfants.

Deux mois plus tard, c'est au tour de l'école publique. Ceux qui, depuis 15 ans, la réclamaient, avaient fini par désespérer : Et pourtant, reluisante sous ses lambris, conçue par un remarquable architecte, voici l'école neuve, pleine de couleurs et de chaleur : trois classes primaires, deux classes maternelles pour remplacer des baraquements inconfortables et insalubres.

Quelle juste récompense pour celles et ceux qui ont tant attendu, d'autant que les matériaux utilisés ont permis de réaliser cette école à un prix défiant toute concurrence.

Pour tout PLOUVIEN, ces deux écoles sont une source de satisfaction. C'est aussi un investissement pour l'avenir : Tout ce qui est réalisé pour améliorer les conditions d'éducation est regagné très vite.

LES AUTRES TRAVAUX

La commune ne se contente pas de s'occuper des écoles, les autres domaines n'ont pas été oubliés :

LA SALLE POLYVALENTE

Servant d'école jusqu'à la Toussaint, elle s'est enfin consacrée à sa vocation initiale, et déjà les demandes d'utilisation se multiplient. "Elle est magnifique" entend-on dans toutes les bouches. Déjà des soirées récréatives, des lotos, des bals sont programmés. L'année 1988 la verra atteindre son régime de croisière... Un souhait : éteignons la télé et allons y nombreux !

LA BIBLIOTHÈQUE

C'est une des animations qui manque à PLOUVIEN. La décision a été prise de la créer en 1988 dans la salle polyvalente. A revoir au printemps.

LE CIMETIÈRE

Faut-il être de mauvaise foi pour n'avoir pas vu depuis longtemps que le cimetière autour de l'église était saturé et qu'il rendait nécessaire la recherche d'un nouvel emplacement !

Dossier pénible, délicat, mais indispensable, et que le maire a pris en main dès 1984. Le troisième terrain trouvé était enfin le bon : proche du bourg, pouvant être agrandi. Les travaux s'achèvent...

LA VOIRIE

Savez-vous que dans l'arrondissement de BREST, la commune de PLOUVIEN est classée deuxième pour la longueur de la voirie par rapport au nombre d'habitants ? C'est dire le travail des ouvriers de la commune et du SIVOM, grâce à qui les routes restent en bon état, malgré les périodes de gel que nous avons connues.

Chaque année, un programme de goudronnage est arrêté par la Commission des travaux et les nids de poules sont systématiquement bouchés.

LA QUALITÉ DE LA VIE

Pourquoi tant de personnes cherchent-elles à habiter dans des communes comme PLOUVIEN ? Premier argument invoqué : la qualité de la vie.

C'est donc notre rôle à tous, et d'abord celui du conseil municipal d'y veiller.

LA QUALITÉ DE L'EAU

Après de longs débats, le conseil a tranché le 18 mars : le captage de PLOUVIEN a été raccordé à l'usine de Kernilis.



Le château d'eau de Plouvien

C'est le prix à payer pour avoir, enfin, de l'eau vraiment potable, consommable par les femmes enceintes et les nourrissons. Ainsi, dès 1988, les normes européennes en matière de dénitration seront respectées à PLOUVIEN.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une décharge contrôlée était prévue à Kerliézoc pour toutes les communes du SIVOM de la région de Plabennec. La proximité de la rivière fait que ce projet a du plomb dans l'aile. L'usine de Brest ? Celle de Landerneau ? 1988 verra sans doute le choix définitif. Les paris sont ouverts sur le choix du SIVOM...

LES MAISONS FLEURIES

Pour la première fois en 1987, PLOUVIEN a été représenté au concours départemental des maisons fleuries. Coup d'essai, coup de maître. Pour leurs gîtes ruraux du Moulin d'Avoine, M. et Mme FLOCH reçoivent le premier prix départemental dans la catégorie "Equipements touristiques". Bravo à tous les candidats, dont quelques autres ont obtenu des places d'honneur.

L'ANIMATION

Là aussi 1987 restera une année importante. Au niveau commercial, un nom et une création : le nom c'est celui de Catherine Feunteun qui, au milieu d'une centaine d'invités, a cédé la place le 28 février. Le restaurant "Kanak" s'était peu à peu identifié à elle, à sa gentillesse, à sa bonhomie et à son humour. Elle garde bon pied, bon œil mais a choisi de profiter, enfin, de sa retraite.

Un grand merci à Catherine et tous nos vœux à M. et Mme BESCOND, qui assurent avec talent et amabilité une lourde succession.



Catherine FEUNTEUN, une figure de Plouvien.



"Dis, raconte-moi la Bretagne"

La création, c'est celle d'un nouveau restaurant à PLOUVIEN : Les MARRONNIERS, rachetés par quatre de nos compatriotes qui transforment l'ancienne école Sainte-Bernadette en un lieu de restauration moderne et agréable. S'y ajouteront des chambres d'hôtel dont PLOUVIEN était jusqu'à présent dépourvu. Meilleurs vœux de succès aux MARRONNIERS.

Au niveau intellectuel, c'est à Plouvien qu'a été préparé un ouvrage remarquable : "Dis, raconte-moi la Bretagne", écrit par Anne-Marie Arzur avec la collaboration active de 1 500 enfants dont ceux de l'école Saint-Jaoua. Si vous ne l'avez pas encore, achetez-le, vous ne le regretterez pas.

L'AMENAGEMENT FONCIER

Le feuillet du remembrement a connu en 1987 de nouveaux rebondissements. La Commission communale, dans un souci d'apaisement, a fait une proposition : le tiers nord de la commune serait remembré, tout le reste de la partie rurale ferait l'objet, si les agriculteurs le souhaitent, d'échanges amiables.

Peine perdue : les opposants, habitant pour la plupart dans le périmètre d'échanges

amiables, refusent toute idée de remembrement, même en dehors de chez eux.

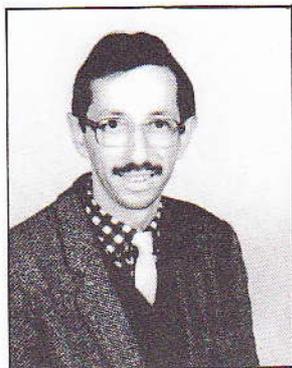
Pendant ce temps, décidé avec l'accord de l'ancienne équipe municipale, le remembrement s'achève tranquillement dans le secteur de Kérabo : les agriculteurs sont très satisfaits...

Décidément, PLOUVIEN est une commune bien vivante !

IMPOTS ET FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PLOUVIEN

LA VÉRITÉ

Interview
de Christian
CALVEZ,
premier-adjoint
au maire chargé
des Finances



Question :

La commune de PLOUVIEN investit beaucoup depuis 1983. Quelles en sont les raisons ?

Christian CALVEZ :

Nous essayons seulement de rattraper un retard pris par rapport aux communes voisines. Prenez l'exemple de Plabennec : école publique, salle Marcel-Bouguen, remembrement : tous ces équipements importants ont été réalisés dans les années 1970-1980 !

Il n'y a pas de raisons que Plouvién reste toujours à la traîne : en 1990, nous aurons rattrapé notre retard et même pris de l'avance dans des domaines aussi importants que les écoles.

Question :

Combien coûtent ces équipements ?

Réponse :

En gros, à la charge de la commune : 2 millions de Francs pour la salle polyvalente, 2,9 millions de Francs pour l'école publique, 1 million de Francs pour l'école Saint-Jaoua.

Question :

Ne pouvait-on pas étaler ces réalisations ?

Réponse :

Écoutez ! Plus d'1 million de Francs ont été dépensés en pure perte dans les baraquements de l'école publique entre 1970 et 1983. Cet argent aurait été mieux utilisé dans la construction d'une école neuve dès cette époque.

D'autre part, je ne donne que les chiffres bruts. Prenons par exemple la salle polyvalente : grâce à des efforts redoublés, nous avons touché plus de 500 000 F de subventions auxquelles s'ajoute le remboursement de la T.V.A. (400 000 F).

Finalement, la salle polyvalente coûtera au contribuable de PLOUVIEN 1,1 million de Francs. Personne n'aurait pu mieux faire.

D'ailleurs, les habitants de PLOUVIEN voient bien que, malgré ces réalisations, la municipalité arrive à contenir la progression des impôts.

Question :

Parlons justement des impôts. Ils augmentent tous les ans.

Réponse :

De très peu en ce qui concerne les impôts votés par le conseil municipal. Regardez l'évolution des taux au cours des dernières années entre la commune, le département et la région : ce sont les impôts communaux qui ont le moins augmenté. Mieux : depuis trois ans, ils n'ont pas bougé et la seule augmentation correspond à l'inflation.

Les "Échos de PLOUVIEN" avaient comparé en 1984 le poids des impôts par habitant dans le Nord-Finistère. PLOUVIEN était bien placé. Aujourd'hui, nous avons conservé notre position par rapport à la moyenne départementale. Ceci malgré tous les investissements réalisés.

Je rappelle certains chiffres récemment parus dans Ouest-France en matière d'impôts payés par les ménages : en 1987 le montant par habitant a été de 1 500 F à Brest, 883 F à Bourg-Blanc, 788 F à Plabennec et 723 F à PLOUVIEN.

Quant à la taxe professionnelle payée à la commune, elle est, à PLOUVIEN, 2 fois inférieure à celles de Plabennec et Bourg-Blanc, 3 fois inférieure à celle de Brest. Ces chiffres se passent de commentaires.

Question :

Comment faites-vous pour contenir les impôts ?

Réponse :

Nous utilisons tous les moyens :

- D'abord nous ne dépensons que ce qui est indispensable et nous mettons les entreprises et les fournisseurs en concurrence, en cherchant systématiquement le meilleur rapport qualité-prix.
- Nous avons également cherché à réduire les coûts de fonctionnement, par exemple en matière de personnel.

- De même, pour nos équipements, nous cherchons toutes les subventions possibles et imaginables pour réduire les coûts à la charge des contribuables.

- Ensuite, nous avons renégocié les emprunts contractés dans les années 1980 à des taux trop élevés.

- De même, nous évitons de faire appel à l'impôt pour l'aménagement des nouvelles zones d'habitation.

- Enfin, il faut le dire, nous avons bénéficié de ce que l'on appelle "l'élargissement des bases" : nouvelles constructions en fin d'exonération de taxe professionnelle ou de taxes foncières décidées par l'État.

Vous savez, ne pas augmenter les impôts c'est mener, chaque jour, un travail de fourmi.

Ce ne sont pas les grandes déclarations mais les efforts quotidiens, même s'ils sont parfois impopulaires, qui conduisent à la longue à des résultats concrets.

Question :

En un mot, vous êtes content ?

Réponse :

Content ? Non, car je sais que, même modérés, les impôts sont lourds pour les familles à revenu modeste.

Soulagé, oui, car je crois que PLOUVIEN est au maximum en ce qui concerne les équipements par rapport au poids des impôts.

Vous savez, la lecture d'un budget est difficile mais il y a des chiffres qui ne trompent pas : le taux d'endettement par habitant, l'autofinancement net... Tous ces chiffres prouvent que les comptes de PLOUVIEN sont sains...

Si nous savons continuer à gérer en "bons pères de famille", tous les espoirs sont permis pour que PLOUVIEN continue à progresser.

Question :

Quels sont, aujourd'hui, vos objectifs au plan financier ?

Réponse :

Trop longtemps les communes ont réagi sans penser suffisamment à l'aspect financier des réalisations, un peu comme si un ménage décidait d'acheter une Rolls-Royce, puis se demandait comment la payer.

D'autres communes, dont Plouvien, se contentaient du minimum de réalisations : entretenir les routes était le principal, voire le seul souci des élus.

Aujourd'hui, il nous faut d'abord nous fixer des limites financières et, à partir de celles-ci, proposer au conseil et à la population des priorités d'équipement.

Même si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire pour équiper PLOUVIEN et assurer le bien-être de ses habitants.



La salle polyvalente : 1,1 million de francs à la charge de la commune.

TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

PLOUVIEN "SOLIDAIRE"

L'Association "PLOUVIEN solidaire" a un an d'existence. Si, à sa création, on pouvait douter de son utilité et de son efficacité, aujourd'hui par les actions qu'elle a menées, elle a prouvé qu'elle méritait de vivre.

Quels sont les moyens d'existence depuis décembre 1986 ?

- A sa création, un vaste mouvement de solidarité a permis de recueillir les dons en provenance des particuliers, des associations, des banques, des entreprises.

- Une collecte permanent de vêtements a été mise en place, le dépôt se situe à la mairie.
- Une urne, placée à la mairie, continue tout au long de l'année à recevoir les dons.

Quelle a été son action ?

Accueillir les familles en difficulté en agissant :

- Sur le plan moral : contact et dialogues établis avec les intéressés et à leur convenance, suivi discret de l'évolution vers une issue, en général plus favorable.

- Sur le plan matériel :

démarches administratives permettant aux familles de faire valoir des droits qu'elles ignorent bien souvent, et d'obtenir des aides non négligeables.

aides financières, après étude des dossiers.

aides alimentaires par l'apport de paniers repas, ainsi que par une participation au paiement des repas dans les cantines scolaires.

aides au paiement du chauffage pendant l'hiver.

aides vestimentaires, par la mise à disposition des vêtements collectés.

Il y a lieu de croire que ces aides ont été efficaces car, dans la plupart des cas, l'Association n'est intervenue qu'une seule fois.

Quels sont ses projets ?

Afin de maintenir un fonds d'intervention indispensable, l'Association envisage d'organiser une soirée Loto le samedi 13 février. Toutes les bonnes volontés, ainsi que les généreux donateurs susceptibles de collecter et d'offrir des lots seront les bienvenus (déposer les lots à la mairie)

Des permanences continueront à être assurées, particulièrement pour les vêtements

Régulièrement réuni toutes les trois semaines, le bureau de l'association est attentif à tous les cas qui lui sont soumis.

Une urne destinée à recevoir les dons reste placée à la mairie : pensez aux plus démunis, aux enfants, aux adultes.

Contact : La présidente : Gaby KERDRAON - KEROUNE - Tél. 98 40 90 87

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Les membres de notre équipe sont heureux de vous offrir leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et de prospérité pour 1988.

Malgré la brièveté de ce mot, nous tenons à réaffirmer que nous sommes toujours fidèles à notre devise et essayons de défendre vos intérêts malgré l'opposition systématique à nos suggestions réalistes et bien pensées.

Confiants dans l'avenir, nous vous redisons :

"BLOAVEZ MAD !"

MOUVEMENT "VIE LIBRE"

Le mouvement "Vie Libre" est une association à but non lucratif Loi de 1901 qui s'est donné pour objectif de contribuer à la guérison des malades alcooliques et à leur promotion tout en luttant contre les causes qui l'engendre.

Les différentes instances du mouvement "Vie Libre" sont en effet si nombreuses qu'elles permettent à leurs membres abstinents volontaires d'affirmer leur volonté de participation et d'exercer leur bénévolat à tous les niveaux de responsabilité : section locale, comité et bureau départemental, comité régional, comité national, conseil national. A cela s'ajoutent des journées d'études et des journées de formation qui permettent d'aborder et d'approfondir des thèmes précis. Nous avons également des stages de formation ce qui est indispensable pour la promotion sociale des militants.

Les militants du mouvement "Vie Libre" se tiennent également à la disposition des malades alcooliques et de leur famille pour tous renseignements concernant la maladie alcoolique et la guérison.

Contact : Gilbert MORVAN, Minihiy.

CLUB DE PÉTANQUE : "LA BOULE PLOUVIENNOISE"



Créé en 1980 par Yvon Feunteun, le club de pétanque de PLOUVIEN compte actuellement une soixantaine de licenciés parmi lesquels : 40 séniors, 4 vétérans, 4 féminines et 12 jeunes juniors, cadets et minimes. Par leur abnégation et leur compétence, le club enregistre des résultats toujours plus probants au niveau cantonal, départemental et même de ligue.

Chaque année, "la Boule Plouviennoise" organise 4 concours officiels, 2 nocturnes et le concours interquartiers. De plus, elle organise cette fameuse "Foire aux célibataires", dont la recette permet le fonctionnement de l'école de pétanque.

En effet, cette école, créée par Marcel Thépaut, puis reprise par Yvon Fily, sera, cette année, dirigée par Daniel Bescond. Elle fonctionne tous les mercredis après-midi, de la mi-mars à la fin juin. Un appel est donc lancé auprès des jeunes Plouviennois. Les déplacements et frais de licences sont pris en charge par le club.

Pour tout contact ou renseignement :

Yves Richard : 98 40 98 67

Jean-Louis Dolou : 98 40 94 05.

ORIGINE DES NOMS DE RUES A PLOUVIEN

RUE JEAN-PIERRE CALLOC'H

Fils de marin pêcheur, Jean-Pierre Calloc'h vit le jour à l'île de Groix en 1888. Ce poète écrivit ses poèmes en breton vannetais et les traduisit pour les publier en édition bilingue. Les œuvres réunies dans le recueil "Ar en Deulin" ont attiré sur la littérature bretonne, l'attention du monde entier.

Malgré ses qualités intellectuelles, il ne put accéder à la prêtrise qu'il désirait si ardemment. Lieutenant durant la grande guerre, il devait être tué dans une tranchée au printemps 1917.

RUE LE GONIDEC

Le Gonidec est né au Conquet en 1775. Pendant la Révolution, il émigra au pays de Galles et revint sur le continent comme lieutenant-colonel de chouans. Il fit sa soumission en 1800.

Léonard de naissance, il avait une parfaite connaissance de la langue bretonne; il publia en 1807 la première grammaire bretonne et en 1821 le premier dictionnaire breton. Parmi ses ouvrages, il faut aussi noter une traduction de la Bible. On peut le considérer comme le père de la littérature bretonne contemporaine. Il est mort en 1838 et ses restes reposent au cimetière du Conquet.

RUE AUGUSTIN MORVAN

Le docteur Augustin Morvan est né le 7 février 1819, au village de la Fosse-Neuve en Lannilis. Après de brillantes études secondaires, il entre à l'école de Médecine navale de Brest puis devient interne des Hôpitaux de Paris en 1843. Alors qu'il aurait pu prétendre à un bel avenir, il vient s'installer dans sa petite cité natale. Il est élu maire de Lannilis en 1848, conseiller général en 1866 puis député républicain du Finistère en 1871.

Sa carrière politique a été marquée par le vote de la loi Morvan-Rousser sur la protection de l'enfance malheureuse. Il s'est intéressé aussi à la pénible situation des filles-mères et, sur le plan local, il a défendu la cause des potiers lannilisiens menacés par l'administration.

Au point de vue professionnel, le docteur Morvan est célèbre dans toute la région. Ses travaux et ses découvertes dénotent son renom jusqu'aux hautes sphères médicales. Il était président de l'association des Médecins de Brest et de Morlaix lorsqu'il mourut le 20 mars 1897. On a donné son nom au grand hôpital de Brest (CHU-CHR) qui fut inauguré en 1953.

RUE PAOTR TRÉOURÉ

Paotr Tréouré est l'un des meilleurs écrivains du Léon. L'abbé Conq (son vrai nom) est né à Plouguin, au village de Tréouré, d'où son nom de Paotr Tréouré.

Ses traductions des fables de La Fontaine sont plus savoureuses et plus populaires que les originaux mêmes. Il a su, en effet, donner une véritable inspiration locale, à ces fables qui sont des chefs-d'œuvre d'humour, de composition et d'originalité. Ainsi "le paysan du Danube" devient "le païen de Kerlouan", fable écrite sous la forme d'un sermon adressé aux Romains.

PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

LISTE DES MAIRES DE PLOUVIEN

Date de nomination	
1790-4 mars	François MADEC (1764-1838) Kernévez
1791-13 novembre	Joseph FLOCH (1756-1842) Pradeugan
1792-9 décembre	Charles CHUITON (1760-1794) Keraliou-bihan
1794-avril	François MADEC, ci-dessus
1800-26 vendémiaire an 9	Goulven MIQUEAL (1768-1806) Kérouné
1808-15 février	François MADEC, ci-dessus
1821-28 juin	Pierre MATHIEU (1766-1841) Bourg
1826-31 janvier	François CHEPALAIN (1793-1852) Kerbrédén
1830-20 décembre	Yves JESTIN (1794-1846) Moulin de Tariéc
1840-15 novembre	Florémond LE GALLIC DE KERIZOUET, manoir du Mézou
1848-7 septembre	François GUILLERMOU (1805-1877) Kergleus
1860-12 août	Etienne TREGUIER (1835-1878) Bourg
1878-21 juillet	Jean François SQUIBAN (1829-1895) Kérarédeau
1896-17 mai	Gabriel BERGOT (1846 - 1923) Kerliézoc
1913-9 août	Jean Marie QUEOURON (1855-1922) Kérastréat
1919-10 décembre	Jean Louis GUIANVARCH (1862-1949) Guiguien
1925-16 mai	François Marie KERAMPRANT (1891-1956) Bourg
1957-7 février	Jean BOTHOREL (1899-1974) Bourg
1971-5 novembre	Jean JOLLE, Kerdu-bras
1983-20 mars	François CUEFF (1941-1983) Rue Emile Salaün
1984-21 janvier	Jean-Louis LE GUEN, Gars-Jean



Jean-Louis GUIANVARCH



François-Marie KERAMPRANT

RUES, PLACES, LIEUDITS

Abers (rue des)	B2
Argoat (rue de l')	B6
Argoat (place de l')	A6
Armor (rue de l')	B5
Augustin Morvan (rue)	D2
Besquien (rue de)	C3
Bretagne (place de)	B5
Brizaux (rue)	C4
Cadoudal (rue)	F3
Chateaubriant (rue)	E4
Cité des Bouleaux	B5
Coëtivy (rue de)	C2
Colonel Sicaud (rue)	E2
Cornouaille (rue de)	A5
Duchesse-Anne (rue)	B4
Emile Salaün (rue)	C3

François Madec (rue)	C2
Gare (place de la)	D4
Glénan (rue des)	B4
Iroise (rue de l')	B5
Jean Bothorel (rue)	C4
J.-P Calloch (rue)	D4
Joseph Quirk (rue)	E3
Kaërel (place)	F3
Kerbrat (route de)	E2
Kergaraoc	F6
Kerglien	C1
Kerguélien (rue de)	E3
Kerjestin (rue de)	B3
Kerprigent (route de)	C6
Kerriou	A2
Laënnec (rue)	D3
Langroades	E5

Languiden (rue de)	D3
Le Gonidec (rue)	E4
Léon (rue du)	B5
Libération (rue de la)	E3
Ménez-Bré (du)	C5
Ménez-Hom (rue du)	C5
Mespélar	C5
Monts d'Arrée (rue des)	B6
Moullins (rue des)	C2
Paotr Tréouré (rue)	E4
Prat (rue du)	B3
Refuge (rue du)	B2
Saint-Jaoua	A4
Saint-Pol-Roux (rue)	E4
Tanguy Maimanche (rue)	F4
Tour d'Auvergne (rue de la)	E3
Trégor (rue du)	B5

SERVICES

Boulangerie	C4
Château d'eau	E4
Docteur	B5
Ecole publique	D3
Ecole Saint-Jaoua	D3
Garage de voirie	C3
Mairie	C4
Presbytère	E4
PTT	C4
Salle de sport	A5
Salle polyvalente	D3
Stade municipal	A6
Station d'épuration	F3
Station de pompage	F3
Station service	C4

